



Pédicure spécialisé (H/F/X)

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Cloches, ongles incarnés, durillons, callosités, cors aux pieds... vous en connaissez plus d'une paire en termes de pieds ? Alors pourquoi ne pas mettre le pied à l'étrier et

Pédicure spécialisé grâce à cette formation !

La Pédicure spécialisée et le Pédicure spécialisé sont des professionnels qui ont bon pied et surtout bon œil puisqu'ils s'occupent de **soigner les pieds des personnes**. Le observent les pieds afin de dresser un diagnostic et ensuite procéder aux soins.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de pédicure sp

Gérer l'hygiène et la sécurité : vous soignez votre présentation et votre hygiène corporelle. Vous entretenez le matériel, les produits, les locaux et le linge. Vous risques de contamination.

Assurer un service complet au patient : vous installez le patient. Vous prodiguez soins, pansements, conseils. Vous identifiez les pathologies, leurs causes et leurs conséquences. Vous effectuez les soins adéquats en fonction de la pathologie. Vous orientez le patient vers un spécialiste en cas de nécessité. Vous effectuez d bien-être du pied.



Appliquer les règles et techniques de secourisme: vous mettez en œuvre et appliquez les règles du secourisme. Vous appliquez les règles et les gestes d'ergonomie. Vous respectez les règles de déontologie. Vous appliquez la législation.

Gérer la patientèle et communiquer de façon professionnelle: vous communiquez avec vos patients en fonction de l'environnement, que ce soit en maison de retraite, en centre de jour, en résidence, en milieu hospitalier, en cabinet ou au domicile des patients. Vous prenez en compte leurs capacités physiques et mentales. Vous aidez les patients au téléphone et au cabinet. Vous réalisez les dossiers patients : fiches administratives, renseignements généraux, soins spécifiques. Vous gérez l'agenda. Vous communiquez avec le personnel soignant.

Concevoir et développer son activité vous définissez votre activité. Vous déterminez le lieu d'implantation. Vous concevez un environnement adapté au cabinet ou au cabinet. Vous assurez votre formation continue. Vous faites évoluer l'image de votre cabinet.

Installer son cabinet: vous établissez un plan de financement en fonction de l'image définie. Vous élaborerez votre plan d'affaire.

Assurer les aspects commerciaux: vous gérez les stocks. Vous vendez des produits et du petit matériel. Vous établissez les notes et encaissez.

La pédicure et le pédicure tissent une **relation de confiance** avec leur patient. Cette relation va influencer sur l'acceptation du soin par le patient.

Alors si vous souhaitez prendre votre pied au cours de votre parcours professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 300h réparties sur les 2 dernières années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

150 heures en 2ème année

150 heures en 3ème année

Débouché(s) métier(s)

Pédicure indépendant / Pédicure indépendante à domicile ou dans un cabinet privé

Employé / Employée en hôpital ou maison de retraite.

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire d'un institut de beauté (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dinstitut-de-beaute>)

Réflexologue (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/reflexologue>)

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion



Aptitudes

Le métier requiert plusieurs compétences :

être capable de résister à des **postures de travail** complexes

travailler avec **minutie**, dextérité et hygiène

Les horaires de travail et les déplacements sont adaptés aux **contraintes de la clientèle**

Le métier implique parfois de faire face à des pathologies impressionnantes et des **problèmes d'hygiène**. Il faut faire accepter aux clients la douleur inhérente au soin.



Programme

1ère année :

- Q21/5 Hygiène (16h)
- Q21/5 Secourisme (19h)
- Q21/5 Biologie (16h)
- Q21/5 Ergonomie (8h)
- Q21/5 Anatomie générale (24h)
- Q21/5 physiologie générale (16h)
- Q21/5 Pathologie (32h)
- Q21/5 Produits et matériel (8h)
- Q21/5 Méthode d'examen (16h)
- Q21/5 Soins et méthode de traitement (80h)
- Q21/5 Spécifique pansements (24h)
- Q21/5 Communication (8h)
- Q21/5 Préparation au stage d'observation (8h)
- Q21/5 Suivi du stage (8h)

2ème année :

- Q21/6 Informatique appliquée (16h)
- Q21/6 Anatomie générale (16h)
- Q21/6 Physiologie générale (16h)
- Q21/6 Pathologie (40h)
- Q21/6 Produits et matériel (16h)
- Q21/6 Méthode d'examen (24h)
- Q21/6 Soins et méthode de traitement (96h)
- Q21/6 Spécifique pansement (32h)
- Q21/6 Préparation au stage professionnel (8h)
- Q21/6 Suivi du stage (8h)
- Q21/6 Connaissance de la chaussure (8h)

3ème année :



- Q21/7 Produits et matériel (8h)
- Q21/7 Méthode d'examen (24h)
- Q21/7 Soins et méthode de traitement (96h)
- Q21/7 Spécifique pansements (32h)
- Q21/7 Massage de bien-être du pied (8h)
- Q21/7 Déontologie (8h)
- Q21/7 Législation (8h)
- Q21/7 Gérer son activité (24h)
- Q21/7 Suivi du stage (8h)
- Q21/7 Accompagnement au TFE (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques/formations-ifapme-y-repondent>) , une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription à la formation**.

